

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DU DPU - Droit de Prémption Urbain

Plan du bourg

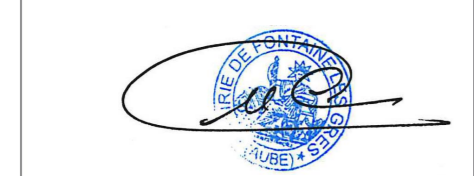
Echelle 1/2 000

Vu pour être annexé à la délibération

du 30 Janvier 2018

approuvant le Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et Signature du Maire :



Prescription du PLU le 24 Novembre 2015

Diffusion du dossier de PLU suite contrôle de légalité

Dossier du PLU réalisé par :

PERSPECTIVES
2 rue de la Gare
51250 CHARENTON s/B.
Tel : 03 25 40 05 90
Mail : perspectives@perspectives-urban.com



Définition des zones

- UA** Zone urbaine
- UC** Zone urbaine correspondant à l'emprise du site Doré Doré
- UX** Zone d'activités
- 1AU** Zone d'urbanisation future dédiée à l'habitat
- A** Zone agricole
- N** Zone naturelle et forestière
- Np** Zone naturelle protégée

LEGENDE

- Limite de commune
- Limite de zone
- Elément de paysage (L.151-19 CU)
- Emplacement réservé
- Espace Boisé Classé
- Secteur soumis à OAP
- Périmètre dans lequel s'applique le Droit de Prémption Urbain défini par les articles L.211-1 et suivants du Code de l'Urbanisme
- Construction manquante
- Construction inexistante
- Modification cadastrale manquante

ELEMENTS DE PAYSAGE ET DE PATRIMOINE L151-19 du CU

	Désignation	Nombre d'éléments
1	Parc site Doré Doré	1
2	Bâtiment de fabrication Doré Doré dit le "Centenaire"	1
3	Château d'eau site Doré Doré	1
4	Chaufferie site Doré Doré	1
5	Salle des machines et conciergerie site Doré Doré	1
6	Porche d'entrée site Doré Doré	1
7	Entrée principale site Doré Doré	1
8	Ancienne charcuterie Doré Doré	1
9	Ancienne boucherie Doré Doré	1
10	Ancienne boulangerie Doré Doré	1
11	Restaurant "La Popote"	1
12	Pension Sainte-Marthe et sa chapelle	2
13	Salle des Fêtes Doré Doré	1
14	Stade André Doré - Bâtiment dit "le Chalel" et mur d'entrée	2
15	Mairie de Fontaine-les-Grès - Ancienne école communale Logements Doré Doré (cf. rapport de présentation)	1
16		49
17	Eglise Saint-Nicolas de Fontaine	1

EMPLACEMENTS RESERVES

Désignation	Superficie approximative	Bénéficiaire
Création d'un chemin agricole et d'un chemin piéton entre le boulevard Doré et la rue Pasteur	2 045 m ²	Commune

